

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

Prix de vente net vendeur	Honoraires en % TTC
De 0 € à 50 000 €	12 %
De 51 000 € à 90 000 €	10 %
De 91 000 € à 210 000 €	7 %
De 211 000 € à 400 000 €	6 %
De 401 000 € à 600 000 €	5 %
Prix supérieur à 600 000 €	4 %

### Honoraires de location TTC (loi ALUR) à la charge du locataire (13€/m<sup>2</sup>) :

Toulouse et agglomération (zone dite « tendue ») 3 €/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux d'entrée + 10 €/m<sup>2</sup> comprenant :

- les frais de visite
- la constitution du dossier
- la rédaction du bail
- 

### Honoraires de mise en location TTC à la charge du propriétaire (13€/m<sup>2</sup>) :

Toulouse et agglomération (zone dite « tendue ») 3 €/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux d'entrée + 10 €/m<sup>2</sup> comprenant :

- les frais de publicité
- la constitution du dossier
- la rédaction du bail

### Honoraires d'expertise en valeur vénale :

-sur devis, merci de nous contacter

### Honoraires d'évaluation ou estimation d'un bien immobilier :

-350€ TTC